

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 février 2016

Absents excusés : Mr DARMET E. – Mme PALLUAT DE BESSET A.

Présents : 13

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur SOUZY, Adjoint en charge des finances présente les chiffres du compte d'administratif sous réserve de leurs concordances avec le compte de gestion de la trésorerie. Monsieur le Maire informe que ces chiffres ne sont pas officiels mais leurs présentations est nécessaires afin qu'ils puissent préparer le budget primitif 2016 et notamment les projets investissements. Il précise que ces chiffres seront communiqués après leurs vote au prochain Conseil Municipal.

TAUX COMMUNAUX 2016

Monsieur SOUZY rappelle au Conseil Municipal que chaque année il est nécessaire de revoir les taux des différentes taxes. Il rappelle qu'en 2015, ces taux avaient été augmentés de 2%, soit un taux d'imposition de :

Taxe d'habitation : 7.01% taxe sur foncier bâti : 13.43% taxe sur foncier non bâti : 35.79%

Après discussions le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour 2016.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2016

Monsieur SOUZY présente le budget primitif préparé avec la commission finances.

Monsieur le Maire présente les projets d'investissement ainsi que les devis en sa possession.

- **Aménagement de la 2^{ème} tranche du centre bourg** : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce pour ce projet, la commune a un taux de subvention de 60 %. Présente 3 devis de maitre d'œuvre. Après discussions le conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le moins disant, à savoir la société F2I pour un montant de 7 482.38 Euros HT soit 8 978.86 TTC. Le coût total de ce projet sera de 124 800 Euros TTC.
- **Réhabilitation de « la porcherie »** : Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de prévoir cette réhabilitation car la commune manque de local pour entreposer du matériel. Monsieur PONVIANNE présente un projet pour un montant d'environ 36 000 Euros TTC.
- **Achat d'un chapiteau et d'une climatisation pour la boulangerie** : Après discussions le Conseil Municipal, à la majorité décide de demander une subvention en enveloppe de solidarité (ancienne enveloppe cantonale) pour aider à ces achats.
Monsieur le Maire précise que la réhabilitation de la porcherie ainsi que l'achat du chapiteau et de la climatisation sont sous réserve de l'obtention de subventions.
- **Différents achats avaient été proposés** : Après discussions le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'achat d'illuminations pour les fêtes de fin d'années ; d'un ordinateur pour la mairie ; d'un lave-linge pour l'école (rideaux, serviettes, draps de la couchette ...) ; de jeux extérieurs pour les enfants, ainsi que la refonte du site internet de la Mairie par une entreprise de proximité, car le site actuel est très difficile à gérer, notamment les pannes récurrentes et l'impossibilité de joindre le service de maintenance.
- **Club des jeunes** : Monsieur le Maire informe avoir rendez-vous avec un groupe de jeunes de la commune qui souhaitent avoir un local pour se réunir. Rendez-vous afin de connaître leurs attentes. De futurs achats seront certainement nécessaires et seront prévus au budget.

Monsieur le Maire donne compte rendu de la dernière réunion de la Communauté de Communes et notamment sur l'installation d'une entreprise d'enrobés sur le site de Chambayard. Installation qui devraient générer une cinquantaine d'emplois mais qui fait débat car le site est en zone Natura 2000 et que l'entreprise est classée « Sévés0 ».

PAROLES AUX ELUS

G. PONVIANNE : Donne compte rendu d'une réunion sur le Très Haut Débit (THD). Les travaux débiteront en janvier 2016. Courant mars, les travaux débiteront par une tranchée qui partira de Poncins et remontera jusqu'à l'école. Les Fidésiens devraient être raccordés courant 2017.

Le Maire,
M. MIOMANDRE